

Assemblée Générale extraordinaire de l'ASREEP-NLS

PV du 22 septembre 2018 à Lausanne

Rédigé par Violaine Clément et Nelson Feldman

Présents : 30 Membres présents.

Lynn Gaillard, Alexandra Clerc, Nelson Feldman, Dominique Martin-Guidini, Olivier Clerc, Violaine Clément, Flavio Ungarelli, Marc Antoine Antille, Inma Guignard, Beatriz Premazzi, Sofia Guaraguara, Escobar Carolina, Maria Carneiro, Dominique Tercier, François Ansermet, Anne Ansermet, Lise Schild Paccaud, Renato Seidl, Nteli Aikaterini, Nicole Prin, Renne Raggenbass, Sandra Pax-Cisternas, Babeth Hamel, Cristiane Ruffieux, Jacqueline Nanchen, Lise Schild Paccaud, Gabriel Jeauffre-Dreher, Frédéric Pacaud, Lidia Sinka, Serge Guettat, Lipiec Albert, , Sidiropoulo Olga.

1) Les membres présents sont 30, il y a 14 procurations pour le vote statutaire.

Participent à l'AG Bernard Seynhaeve, président de la NLS, et Jean-Marc Josson, membre du Conseil de l'ASREEP-NLS (dont font partie également l'ancienne présidente, Beatriz Premazzi et François Ansermet).

1) Approbation par les 25 personnes présentes à l'unanimité du PV de la précédente AG de septembre 2017 (établi par Carlo Delli Noci et Nelson Feldman).

Bernard Seynhaeve rappelle que nous devons changer l'intitulé en Euro-Fédération de psychanalyse dans le Logo de l'Asreep-NLS. Il invite les membres à venir au Forum à Bruxelles le 1er décembre pour « Les discours qui tuent ».

2) Alexandra Clerc présente les comptes, avec une entrée de cotisation des membres et Amis pour 20'400.- francs. Nelson la remercie chaleureusement de la très rigoureuse tenue des comptes.

3) Site Web : Le site Web, moyen essentiel pour la diffusion des activités et l'édition de certains textes a été renouvelé depuis 2 ans après une période désordonnée sans webmaster en 2016 à la fin du mandat du bureau précédent. Nelson Feldman précise que le Bureau a confié ce travail à un graphiste très accessible, disponible et compétent, Glifos.

3. Modification des statuts :

La modification de statuts proposée a été envoyée par écrit aux membres deux mois avant la tenue de l'AG.

Par vote à main levée l'AG s'est prononcé favorablement et à l'unanimité pour approuver dans les changements proposés dans les statuts de l'ASREEP-NLS :

Voici les trois changements statutaires proposés :

-L'introduction du vice-président au Bureau (article 6 alinéa c1 et c3).

- Le membre de l'AFP du Conseil de l'ASREEP-NLS est proposé par le président de l'Euro-fédération de Psychanalyse (article 6 alinéa b1).

-L'exclusion des membres sera effective après deux années de non-paiement des cotisations et pas au bout d'une année (article 5).

Lors de la votation, le nombre de votants nécessaire est atteint, avec 29 présents et 14 procurations. Les 2/3 requis pour un vote de changement de statuts sont atteints.

Une modification votée dans les statuts propose un vice-président dans la composition du Bureau de l'AREEP-NLS. Le vice-président qui doit être élu par l'AG assume la présidence du Bureau à la fin du mandat du Bureau. Ce changement vise à mieux préparer et anticiper la relève du Bureau au sein de notre association. En 2018, il n'y a pas eu des candidats au Bureau pour la date prévue de l'AG le 2 juin 2018.

Par un vote non statutaire, un nouveau Bureau est élu à l'unanimité jusqu'à la tenue de la prochaine AG en 2019. Il est ainsi composé :

Nelson Feldman, président

René Raggenbass, vice-président

Ludovic Bornand, secrétaire,

Alexandra Clerc, trésorière

Les 29 votants présents l'acceptent. Les 14 votes par procuration confirment cette élection également.

Nelson remercie Alexandra et Carlo Delli Noci (qui ne souhaite poursuivre comme secrétaire) pour ces deux années au Bureau de l'Asreep-NLS2016-2018.

Informations diverses

La parole est donnée aux collègues qui veulent annoncer les projets pour l'année prochaine, ainsi qu'à Bernard Seynhaeve pour le congrès de la NLS.

Sofia Guaraguara annonce que le séminaire d'introduction à la psychanalyse continue l'année suivante, sur le thème « la répétition », organisé par Ludovic Bornand, Sofia Guaraguara, Dominique Martin, Anne Edan et François Ansermet vont travailler en cartel. Le cycle de conférences sur l'exil, qui a duré trois ans, va donner lieu à une publication.

Lydia Sinka va proposer un séminaire de construction de cas avec Thomas Rathelot, Sofia Guaraguara et Ludovic Bornand. Ils vont de travailler ce thème en cartel.

Frédéric Paccaud annonce la journée du groupe Max une Moritz qui aura lieu le 1er décembre à Genève avec Christine Maugin. Cette journée s'inscrit dans la mouvance de l'Institut de l'Enfant à Paris..

Toutes ces informations apparaîtront sur le site Web.

Au sein du groupe Max und Moritz (Cereda) , une permutation intervient : Ludovic Bornand quitte le poste de responsable qui est repris par Lydia Sinka.

Sandra Pax- Cisternas , au nom de la commission de cartels, annonce une journée sur le cartel et la passe le 2 février à Lausanne, avec Dalila Arpin, AE en exercice, comme invitée,.

Alexandra Clerc rappelle que le 19 janvier à Fribourg, une journée aura lieu sur le thème de la migration où les membres d'un cartel présenteront leur travail, au terme d'une exposition photographique de Nicole Prin. Le Plus-un est le délégué aux cartels de la NLS, Frank Rollier.

Alexandra Clerc et Nelson Feldman annoncent la publication d'un troisième Cahier de l'ASREEP en 2019 avec les interventions qui ont eu lieu lors de la journée du 2 septembre 2017 sur le thème de la migration.

Bernard Seynhaeve rappelle que nous sommes tous invités le 1er décembre au Forum à Bruxelles organisé par l'Euro-Fédération, et au Congrès de la NLS à Tel-Aviv, le 1er et 2 juin 2019.